

citerai textuellement une partie du paragraphe 1 de l'article 9:

L'Office a pour objets d'enquêter sur les programmes et les initiatives propres à favoriser l'essor et l'expansion économiques de la région atlantique au Canada.

A mon avis, il faut insister sur les mots «propres à favoriser l'essor et l'expansion économiques de la région atlantique au Canada», car l'essor économique de la région atlantique retarde sur celui du reste du Canada. Le retard me semble attribuable à trois raisons, qui peuvent s'énoncer comme suit. Premièrement, on ne trouve dans la région atlantique aucun des grands éléments qui concourent d'ordinaire à l'essor économique; s'ils y existent, ils n'ont pas assez de vigueur pour constituer un stimulant pour notre économie. Deuxièmement, nous n'avons pas de grandes richesses naturelles ou, si nous en avons, elles n'ont pas encore été suffisamment explorées et exploitées. Un des buts principaux de l'Office d'expansion économique de la région atlantique est, je crois, d'assurer l'exploration et l'exploitation de toutes les richesses naturelles que nous pourrions avoir. Troisièmement, notre retard est dû à notre situation géographique. Notre région est plus ou moins à la périphérie des marchés canadiens. Le coût élevé du transport des matières brutes à l'intérieur, et du transport des produits finis à l'extérieur, place la région atlantique dans une position très désavantageuse. Et, malheureusement, certains marchés étrangers voisins lui sont interdits à cause de droits tarifaires élevés.

A mon avis, le président du Conseil économique du Canada a exposé très clairement la position économique de la région atlantique et je voudrais citer ce qu'il a dit à ce sujet:

Depuis quatre décennies au moins, les habitants de cette région ont les revenus moyens les plus bas du Canada et bien qu'ils aient participé au relèvement général du niveau de vie, ils n'ont pas réussi à reprendre l'avance que les autres Canadiens avaient sur eux.

Voilà exposée en termes non équivoques la situation telle qu'elle se présente dans la région atlantique et les données statistiques confirment cette affirmation. Chez nous, le chômage a toujours été deux fois plus élevé que n'importe où ailleurs au Canada. Aujourd'hui encore, si l'on en croit les derniers chiffres du Bureau fédéral de la statistique pour le mois de mai, le taux du chômage est toujours de 5.8 p. 100, alors que dans les Prairies il est de 2.1 p. 100. La région atlantique est la seule partie du Canada où le taux ait atteint 5.8 p. 100 en mai.

Dans la région atlantique, le revenu moyen par tête d'habitant reste inférieur d'un tiers au moins par rapport à celui des autres

provinces. J'ignore si le comité est au courant, mais dans la région atlantique, 40,000 hommes et plus de 19,000 femmes gagnent moins de \$2,000 par an. En d'autres termes, près de 60,000 employés au total gagnent aujourd'hui moins de \$2,000 par an. Or, je crois que personne ne peut nier que pour vivre décemment, une personne doit gagner plus de \$2,000 par an. Le traitement annuel moyen des personnes travaillant dans la région atlantique atteint seulement \$2,752, comparativement au traitement annuel moyen de \$3,679 pour tout le Canada.

Le préopinant a laissé entendre que les fonds fournis à l'Office d'expansion économique de la région atlantique devraient être répartis en fonction des contributions et que si les provinces atlantiques ne versent pas leur juste quote-part au revenu national sous forme d'impôt, elles ne doivent pas compter recevoir une assistance aussi appréciable. A mon avis, c'est là un argument fallacieux, car la région atlantique fait partie du Canada et si nous voulons jouir d'une économie florissante, nous ne pouvons guère continuer à souffrir des disparités aussi flagrantes entre les régions du pays. L'expansion et les problèmes économiques de la région atlantique doivent préoccuper les gouvernements provinciaux et fédéral.

Comme le professeur Cairncross l'a déclaré en 1961, «le gouvernement fédéral doit être le principal initiateur de politiques visant à combler le retard dans l'expansion économique des provinces atlantiques». Si nous ne fournissons pas notre quote-part, et je ne prétends pas qu'il en soit ainsi, la seule raison est que nos revenus sont insuffisants.

Les chiffres que j'ai cités indiquent sûrement aux députés que, dans les provinces atlantiques, nous gagnons tout juste assez, en moyenne, pour fournir les services essentiels. Je suis l'un des premiers à admettre que nous dépendons beaucoup du gouvernement fédéral. Dans l'Île du Prince-Édouard, 43 p. 100 de notre revenu général provient d'Ottawa. Quant à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, 35 p. 100 de leur revenu général vient du gouvernement central.

● (4.20 p.m.)

Nous n'avons pas honte de ce fait, parce qu'à notre avis, l'aide du gouvernement central nous est nécessaire vu que nous n'avons pas la chance de gagner suffisamment pour pouvoir, avec plaisir, verser au Trésor fédéral notre part d'impôt sur le revenu et d'autres contributions. Au Nouveau-Brunswick, chaque